



FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement approuve le budget rectificatif 2021



Le Conseil des ministres/DR

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi de finances rectificative 2021 qui prévoit des recettes budgétaires à 1 665,5 milliards de FCFA, en baisse de 208,4 milliards de FCFA par rapport aux prévisions initiales, tandis que les dépenses sont estimées à 1500,6 milliards de FCFA, soit une baisse de 144,0 milliards de FCFA.

Selon le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, qui l'a présenté le 28 juillet en Conseil des ministres, la situation macroéconomique d'ensemble se caractérise par une conjoncture difficile engendrée par la crise liée à la Covid-19 et les difficultés conjoncturelles illustrées par la persistance de la récession.

Pages 3, 4 et 5

MARCHÉ BOURSIER

Le Congo fait son entrée à la BVMAC

La République du Congo vient officiellement d'intégrer la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) basée à Douala, au Cameroun.

« Ces nouvelles entrées, les premières des États depuis le début de l'année 2021, viennent enrichir l'offre sur le marché boursier et porter le nombre de lignes obligataires cotées à douze », s'est réjoui

la BVMAC, dans un communiqué de presse. Pour le ministre des Finances, Rigobert Roger Andely, cette entrée en cotation du Congo au sein de ce marché boursier fait suite aux opérations d'emprunts obligataires par appel à l'épargne, ayant permis de placer 11,323 millions FCFA d'obligations au prix de 10 000F l'unité.

Page 3

UNION AFRICAINE

Basile Ikouebé prend officiellement ses fonctions au Tchad



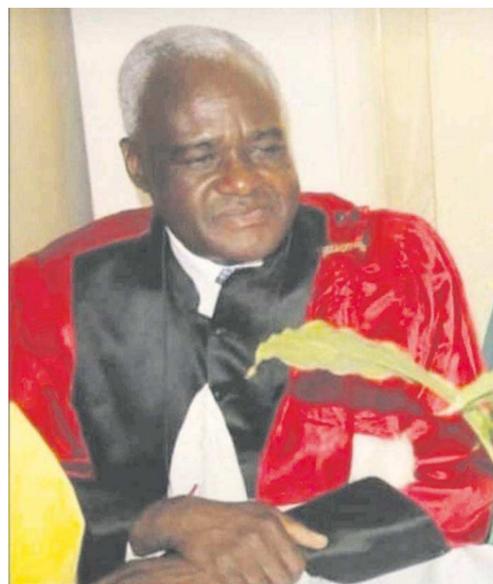
Le Haut représentant de l'Union africaine pour le Tchad, le Congolais Basile Ikouebé, a pris officiellement ses fonctions le 28 juillet. Aussitôt installé, il a échangé avec le ministre des Affaires étrangères tchadien, Chérif Mahamat Zène, sur sa feuille de route qui se résume pour l'essentiel à accompagner le Tchad pendant la période transitoire.

Basile Ikouebé rencontrera également, le moment venu, les responsables des partis politiques et organisations de la société civile dans le cadre des préparatifs du dialogue attendu dans ce pays avant l'organisation des élections.

Page 7

SANTÉ

Des défis attendent le nouveau directeur général du CHU



L'amélioration du plateau technique ; la réhabilitation du système d'approvisionnement en eau et en électricité ; la rénovation des bâtiments ; l'amélioration des conditions de travail des agents, voilà autant de défis qui attendent le nouveau directeur général du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville Thierry Raoul Gombé, nommé le 28 juillet en Conseil des ministres.

Professeur de cardiologie, il succède au Canadien Denis Bernard Raiche.

Page 3

EDITORIAL

Récession

Page 2

DISPARITION

Décès à Brazzaville du général de brigade Gilbert Bokemba

Page 16

ÉDITORIAL

Récession

Bannissant toute langue de bois qu'en diverses circonstances, les autorités publiques peuvent avoir recours pour chercher à évacuer certaines questions délicates, le gouvernement, en son conseil des ministres du mercredi 28 juillet, a plutôt choisi la pédagogie de l'explication détaillée. Pour dire aux Congolais et aux partenaires du Congo que la situation économique-financière actuelle, ajoutée à la crise sanitaire de Covid-19 n'est guère reluisante. Le détail, revenons-y, est presque blessant, si on ose dire, parce que fortement étayé.

Chiffres à l'appui, l'exposé du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public portant sur la loi de finances rectificative de cette année 2021 permet à quiconque le consulte de se rendre compte de l'ampleur de la récession. Il n'est que de songer à la pléiade de restrictions induites par les difficultés du pays à récolter le moindre sou à hauteur des prévisions. Dans quasiment tous les secteurs de la vie économique nationale, les recettes attendues sont en baisse donnant lieu à des réajustements conséquents.

De cette cure d'austérité, l'on pourrait se satisfaire de la barre de vigilance maintenue à bon niveau dans l'observation des mouvements des capitaux. Le domaine de la finance, on le sait, n'est pas exempt de présupposés de dilapidation, mais on perçoit une volonté de présenter les choses telles qu'elles doivent l'être de façon à ne pas céder au tripatouillage des mécanismes de recouvrement et d'affectation des sommes à mobiliser. Pour ce qui est des recettes budgétaires, des dépenses, des soldes et des hypothèses des dépenses, le compte-rendu livré à l'issue de la réunion ministérielle est de nature à fixer l'opinion nationale et internationale sur les efforts qui sont entrepris pour stabiliser la caisse publique.

Dès lors qu'il se déclare déterminé, malgré la récession, à assurer aux agents de l'Etat leur gagne-pain, aux retraités et aux étudiants ce qui leur revient tout en poursuivant le traitement du service de la dette, les investissements dans les domaines à fort impact social que sont la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, l'approvisionnement en eau et en électricité, le gouvernement peut, à juste titre, s'attendre à ce que son engagement de transparence produise à terme des effets positifs au double plan intérieur et extérieur. Il s'agit de maintenir le cap !

Les Dépêches de Brazzaville

PAIX ET STABILITÉ

Les activités de la FPU relancées au Congo

En visite de travail à Brazzaville, le président directeur général de la Fédération pour la paix universelle (FPU) d'Afrique centrale, Jean-Pierre Kadima Mundadi, a échangé le 28 juillet avec le président du Sénat Pierre Ngolo sur la relance des activités de la FPU en République du Congo.



La délégation de la FPU et le président du Sénat

Jean-Pierre Kadima Mundadi a informé le président de la chambre haute du Parlement des dernières activités menées par la FPU section Congo-Brazzaville, notamment le lancement le 8 juillet dernier de l'Association internationale des parlementaires pour la paix (AIPP-Congo) dont le bureau provisoire est dirigé par le premier questeur du Sénat, Roger Edouard Okoula. « Il fallait présenter au président du Sénat ce qui a été fait... par les sénateurs et les députés sur la relance de la FPU en République du Congo et au niveau de l'Afrique centrale », a déclaré Jean-Pierre Kadima Mundadi, avant d'ajouter que « nous travaillons sur la stabilité en vue de promouvoir la bonne gouvernance, le règlement des conflits mais

surtout la paix comme principe d'harmonie et d'équilibre à tous les niveaux ».

Interrogé sur le rôle que l'ONG a déjà joué dans le monde, le directeur général de la FPU a signifié que la Fédération pour la paix universelle a amené la paix au Sahel, au Sud-Soudan, en Israël et également à Brazzaville lors de la brouille entre les deux Congo. « Les ambassadeurs de paix ont joué un grand rôle dans le règlement des conflits afin de préserver la paix », a-t-il indiqué.

La FPU, a-t-il souligné, est un organisme international qui travaille sur les orientations définies par les statuts de l'Organisation des Nations unies.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ogagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CHU DE BRAZZAVILLE

Le Pr Thierry Raoul Gombé nouveau directeur général

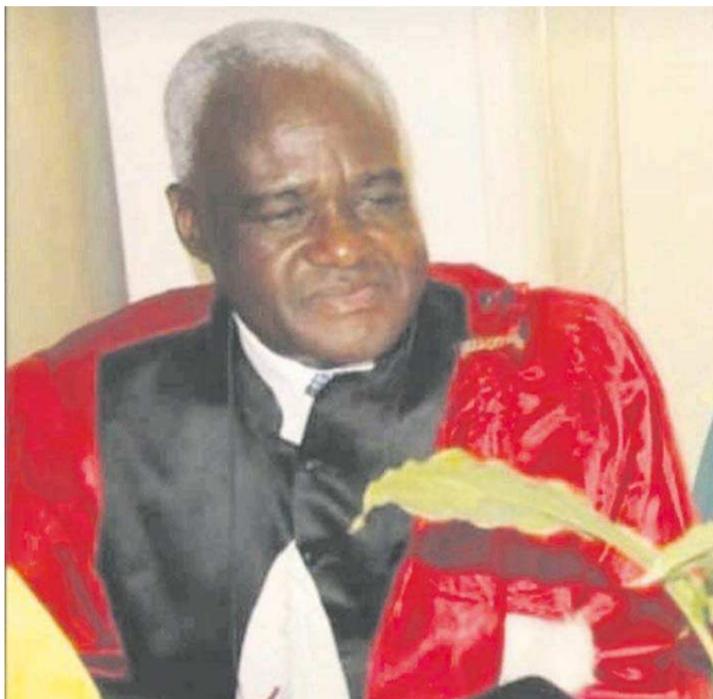
Nommé en Conseil de ministres le 28 juillet, le nouveau directeur général du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville Thierry Raoul Gombé succède au Canadien Denis Bernard Raiche.

Professeur de cardiologie, Thierry Raoul Gombé est enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi. Il évolue également au CHU de Brazzaville et connaît les problèmes multidimensionnels qui minent la plus haute structure sanitaire du pays.

Renouvellement des équipements en vue d'améliorer le plateau technique, réhabilitation du système d'approvisionnement en eau et en électricité, rénovation des bâtiments, amélioration des conditions de travail des agents, régulation du flux des garde-malades qui passent des nuits dans des conditions déplorables... Les défis à relever sont nombreux et nécessitent de la volonté et

des moyens pour améliorer la qualité des soins et services de santé à offrir à la population.

La nomination du Pr Thierry Raoul Gombé à la tête du CHU de Brazzaville vient calmer les tensions au sein de l'intersyndicale qui appelait au départ de l'ancienne direction générale. Ces trois dernières années, en effet, une frange d'agents et l'intersyndicale ont multiplié les mouvements de protestation pour solliciter du gouvernement la nomination d'un Congolais à la tête de cet hôpital et la résiliation du mémorandum d'entente entre le CHU Brazzaville et l'université de Montréal. Lequel mémorandum avait ouvert les portes de la direction de cette struc-



Le Pr Thierry Raoul Ngombet

ture sanitaire successivement à deux Canadiens entre avril 2019 et juillet 2021.

Lors de ce même Conseil de ministres, il y a eu également d'autres nominations au niveau du ministère de la Santé. Le médecin-colonel Jean Raoul Chocolat, chirurgien et directeur des hôpitaux quitte l'hôpital général Adolphe-Sicé pour l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba à Oyo dans le département de la Cuvette. Mme Plaza née Koumba Moulady a, quant à elle, été nommée directrice générale de l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire et le Dr Lambert Chakirou a été porté à la direction générale de l'hôpital Adolphe-Sicé.

Rominique Makaya

MARCHÉ BOURSIER

Le Congo fait son entrée à la BVMAC

Le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Roger Rigobert Andely, devrait assister personnellement au démarrage des négociations des obligations du Congo, ce 30 juillet à Douala, au siège de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC).

La cotation en bourse BVMAC des actifs de la République du Congo fait suite à des opérations d'emprunts obligataires par appel à l'épargne, ayant permis aux autorités congolaises de placer 11,323 millions FCFA d'obligations au prix de 10000F l'unité. Le Congo espère ainsi lever sur ce marché financier 113,2 milliards FCFA, afin de financer ses projets d'investissements inscrits dans la loi de finances 2021.

Le démarrage des négociations des obligations du pays est couplé avec celles de la République gabonaise, qui sera représentée à la cérémonie par sa ministre de l'Économie et de la relance du Gabon, Nicole Janine Roboty. En effet, les obligations du Congo libellées « EOCG 6,25% NET 2021-2021 » et du Gabon « EOG 6% NET 2021-2026 » seront cotées dans le groupe de cotation 01.

« Ces nouvelles entrées, les

premières des États depuis le début de l'année 2021, viennent enrichir l'offre sur le marché boursier et porter le nombre de lignes obligataires cotées à douze », s'est réjoui la BVMAC, dans un communiqué. D'ajouter que la sonnerie de la cloche par les deux ministres marquant le début des négociations des obligations est prévue ce vendredi, à 11 heures précises, à Douala (Cameroun).

F.K.

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'État 2021 revu à la baisse de 11,1%

La loi de finances en cours d'exécution vient d'être révisée à 1 665,5 milliards de FCFA, en baisse de 208,4 milliards FCFA par rapport aux prévisions initiales. Selon le ministre des Finances, Rigobert Roger Andely, la nouvelle configuration budgétaire reflète la morosité de la conjoncture économique actuelle du pays.

La loi de finances rectificative approuvée en Conseil des ministres, le 28 juillet, prévoit une baisse des recettes budgétaires de 11,1%, tandis que les dépenses initialement prévues à 1644,6 milliards FCFA s'établissent à 1500,6 milliards de FCFA, en diminution de 144,0 milliards FCFA (-8,7%). La dette publique va, quant à elle, augmenter de 22,3% pour tenir des échéances occasionnées par des obligations et bons du trésor émis. Ce réajustement est dû à l'incertitude qui entoure le recouvrement des recettes fiscales estimées à 580,5 milliards de FCFA, contre 686,3 milliards FCFA dans le budget initial, y compris des recettes pétrolières projetées à 964,3 milliards FCFA, contre 1027,1 milliards dans la loi de finances initiale, et de la redevance forestière réajustée à 3,7 milliards FCFA contre une prévision initiale de 10,7 milliards FCFA.

L'exécutif a, par ailleurs, décidé de réduire les dépenses d'investissement à 249,5 milliards FCFA, contre une prévision initiale de 318,1 milliards FCFA, soit une baisse de 26,9%. En même temps, les charges financières de la dette sont réévaluées à 105,8 milliards FCFA au lieu de 129,5 milliards FCFA initialement prévues.

Il s'engage à consolider les efforts en cours pour garantir l'assainissement des finances publiques et l'ajustement budgétaire nécessaire, à savoir : renforcer les mécanismes de recouvrement des recettes publiques ; maîtriser les dépenses budgétaires en tenant compte des priorités et la trajectoire de la dette ; poursuivre les efforts de réduction du déficit primaire hors pétrole pour le ramener progressivement à un niveau soutenable à moyen terme...

Fiacre Kombo

UNION POSTALE UNIVERSELLE

Le 27^e congrès s'ouvrira le 9 août à Abidjan

L'Union postale universelle (UPU) tiendra son 27^e congrès du 9 au 27 août à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette rencontre vise à définir la stratégie postale mondiale pour les quatre prochaines années.

Durant trois semaines, les participants aborderont ensemble les questions de politique, de stratégie et de développement du secteur postal mondial. Il s'agira, entre autres, d'adopter la nouvelle stratégie postale mondiale, à savoir la feuille de route pour le prochain cycle de travail, qui débute en 2022. Le congrès fixera également de nouvelles règles et définira des politiques sur l'échange international d'envois postaux.

L'événement réunira les acteurs de la communauté postale mondiale, notamment les représentants de gouvernements, les opérateurs désignés, les régulateurs postaux des unions restreintes et sous-régionales des

pays membres de l'UPU, ainsi que les responsables d'organisations onusiennes et internationales. Au cours du 27^e congrès, une conférence ministérielle se tiendra en format hybride (visioconférence et présentiel) en présence de plusieurs ministres en charge des Postes de l'ensemble des pays membres de l'Union.

A l'occasion, les pays membres éliront les prochains directeur général et vice-directeur général du bureau international ainsi que les membres du conseil d'administration et du conseil d'exploitation postale pour le cycle 2021-2024.

En rappel, le congrès est l'organe suprême de l'UPU et se réunit

tous les quatre ans. Les plénipotentiaires des 192 pays membres de l'Union se rassemblent pour préparer l'avenir du secteur postal. L'événement se tiendra pour la deuxième fois sur le continent africain, après celui de 1934 en Égypte.

Créée en 1874, l'Union postale universelle a pour vocation de stimuler le développement durable de services postaux universels de qualité, efficaces et accessibles pour faciliter la communication entre les habitants de la planète. Cette grande réunion est un moyen phare visant à assurer un véritable réseau universel de produits et de services à la pointe du progrès.

Gloria Imelda Lossele

Compte rendu du conseil des ministres du mercredi 28 juillet 2021

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mercredi 28 Juillet 2021 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, Chef de l'Etat. Cinq (05) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Un (1) projet de loi de finances rectificative pour l'année 2021, au titre du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public ; Un (1) projet de décret, au titre du Ministère des Affaires Foncières et du Domaines Public, chargé des Relations avec le Parlement ; Deux (2) projets de décrets, au titre du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique ; Des nominations, au titre des Ministère des Hydrocarbures et de la Santé et de la Population.

I/- Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, a présenté aux Membres du Conseil des Ministres un projet de loi de finances rectificative pour l'année 2021, accompagné de quatre (4) supports, soit trois documents à caractère rétrospectif (Rapports sur l'exécution du budget au 30 septembre et 31 décembre 2020 et au 31 mars 2021) et un document à caractère prospectif (le Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2022-2024).

Le projet de loi de finances rectificative soumis à l'examen du Conseil des Ministres est présenté en vertu des dispositions de l'article 58 de la loi organique n°36-2017 du 03 octobre 2017 relative aux lois de finances qui stipule que : « un projet de loi de finances rectificative est déposé au Parlement par le Gouvernement si :

l'équilibre financier défini par la loi de finances initiale est modifié en fonction de l'évolution de la conjoncture, et notamment de l'intervention des décrets d'avances ou d'annulation des crédits ; les recettes constatées en cours d'années sont largement inférieures ou supérieures aux prévisions initiales ; des nouvelles mesures législatives ou réglementaires affectent l'exécution du budget de manière substantielle. »

Présentant la situation macroéconomique d'ensemble, le Ministre ANDELY a indiqué que celle-ci se caractérisait par une conjoncture difficile, notre pays étant toujours en proie aux effets engendrés par la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19), difficultés conjoncturelles illustrées par la persistance de la récession, en dépit d'un taux de croissance du PIB égal à -0,5 %, en amélioration par rapport à celui de l'année 2020 (-5,3%).

A/- DU CONTEXTE MACROECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

Après avoir évoqué l'évolution de l'activité économique mondiale, caractérisée par des espoirs de rebond de la croissance en 2021 (+ 6 % contre une contraction de -3,3% en 2020), qui pourrait se stabiliser à 4,4% en 2022, le Ministre ANDELY a indiqué que l'Afrique subsaharienne devrait connaître une croissance de 3,4% en 2021 contre -1,9% en 2020 ; la zone CEMAC connaîtra une croissance de 2,6% en 2021 contre -3,1% en 2020, grâce au redressement des cours du brut et à la relance des investissements.

Au niveau national, la pandémie et la morosité de la conjoncture économique ont sapé les efforts d'ajustement consentis. La récession (-5,3% en 2020), devrait être suivie d'un quasi équilibre en 2021, se stabilisant à -0,5% ; cette amélioration attendue viendra des effets des mesures anti-Covid mises en œuvre, incluant la vaccination, ainsi que du redressement progressif des cours du pétrole brut.

B/- DE L'ORIENTATION DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

A cet égard, le Gouvernement va consolider les efforts déjà engagés pour garantir l'assainissement des finances publiques et l'ajustement budgétaire nécessaire. A cet effet, dans la logique de la poursuite de la stabilité du cadre macro-budgétaire, la politique budgétaire consistera à :

renforcer les mécanismes de recouvrement des recettes publiques ; maîtriser les dépenses budgétaires en tenant

compte des priorités ; poursuivre les efforts de réduction du déficit primaire hors pétrole pour le ramener progressivement à un niveau soutenable à moyen terme ; maîtriser la trajectoire de la dette.

D'autre part, le projet de loi de finances rectificative intègre les priorités du projet de société du Président de la République, sanctifié par le peuple lors de l'élection présidentielle, afin de lui donner le socle permettant son exécution quinquennale réussie ; enfin, le projet « sanctuarise » les dépenses d'investissements stratégiques.

C/- DE L'EXECUTION DU BUDGET AU 30 JUIN 2021

Recettes budgétaires

Au 30 juin 2021, les ressources budgétaires se sont établies à 695,7 milliards de FCFA pour une prévision de 1873,9 milliards de FCFA (37,1%), tirées par les recettes fiscales qui se situent à 273,5 milliards de FCFA (39,8%). Elles sont en légère progression de 0,4% par rapport à leur niveau de fin juin 2020.

Le niveau d'exécution de ces ressources reste influencé par les impôts et taxes intérieures de 222,8 milliards de FCFA (38,7%) et les droits et taxes de douane de 50,7 milliards de FCFA (46,1%). Les autres ressources notamment les droits et frais administratifs sont exécutés à 9,4 milliards de FCFA (37,4%), suivis des recettes forestières de 3,0 milliards de FCFA (32,3%).

Les recettes pétrolières qui s'établissent à 382,5 milliards de FCFA (37,2%), sont en hausse de 52,5 milliards de FCFA par rapport à fin juin 2020. Les dons et legs se sont établis à 0,2 milliard de FCFA contre une prévision de 15 milliards (0,4%).

Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires sont mandatées à 711,2 milliards de FCFA pour un objectif annuel de 1644,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution 43,2%. Ces dépenses sont tirées par le niveau des salaires et traitements de 167,4 milliards de FCFA, suivies respectivement des dépenses de transferts de 182,4 milliards de FCFA (37,8%), de biens et services de 118,9 milliards de FCFA (68,3%) et d'investissement de 72,1 milliards de FCFA (22,7%). Les autres dépenses (charges communes) présentent un niveau d'exécution de 39,9 milliards de FCFA (65,4%). Les budgets annexes et comptes spéciaux s'établissent à 48,6 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 112,2 milliards de FCFA, soit un taux de 40,1%.

Soldes budgétaires

Il en résulte un solde budgétaire global déficitaire de 15,5 milliards de FCFA par rapport à la prévision de 229,4 milliards de FCFA. Ce déficit s'explique par le niveau élevé des dépenses par rapport au recouvrement des recettes. Le solde primaire de base hors pétrole s'établit à -268,2 milliards de FCFA, soit 4,1% du PIB.

Le gap de financement, auquel on ajoute l'accumulation des instances de paiement au niveau interne pour un montant de 60,2 milliards de FCFA.

D/- PRINCIPALES HYPOTHESES DU PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2021

Sur la base des recettes réalisées au cours des six premiers mois, du comportement saisonnier de l'impôt et du niveau de l'activité économique projeté, que la prévision des recettes budgétaires au titre de l'année 2021 a été révisée. Les projections des droits de douane et taxes indirects sont fondées sur l'activité import - export. Les recettes des impôts directs et indirects et des droits de douane et taxes assimilées représentent respectivement 6,6% et 1,6% du PIB nominal.

Les cotisations sociales, prélevées sur les salaires versés aux agents de l'Etat, représente 1% du PIB.

Les dons sont ramenés au tiers par rapport à leur niveau

initial soit 0,2% du PIB.

Les nouvelles hypothèses pétrolières sont les suivantes : une production de 109 millions de barils, pour un prix fixé à 58 \$ le baril avec un dollar qui se change à 530 francs CFA et un taux de partage de 29,7% pour l'Etat.

Les recettes des administrations sont reconduites à leur niveau de la loi de finances initiale de 2021. Les dividendes sont en augmentation de 25% par rapport à leur niveau initial.

Hypothèses des dépenses

Lancées sur une trajectoire d'ajustement, les dépenses budgétaires devraient progressivement baisser en pourcentage du PIB nominal avec bien entendu l'objectif spécifique de réduction du déficit budgétaire de base hors pétrole, afin de contribuer globalement à la soutenabilité des finances publiques.

Le scénario d'ajustement budgétaire retenu projette une contraction des dépenses de l'Etat de 8,5% par rapport à leur niveau initial, soit 2,5% du PIB.

Les charges financières de la dette publique vont progresser de 22,3% pour tenir des échéances occasionnées par des obligations et bons du trésor émis.

Pour les salaires et traitements, la réduction graduelle des dépenses de personnel sera poursuivie en encourageant les départs à la retraite avec la possibilité de renforcer les effectifs de l'enseignement, de la santé et des affaires sociales. Ces dépenses vont baisser de 3,1% par rapport à leur niveau initial, en raison des économies déjà réalisées sur les six premiers mois d'exécution.

Les biens et services vont connaître des ajustements obligeant à consentir des efforts pour la réduction des charges de 17,8%.

Les transferts vont baisser de 10,8%, pour poursuivre la réduction du train de vie de l'Etat.

Les investissements se contractent de 21,6% eu égard à leur faible niveau d'exécution tant bien sur ressources externes que sur moyens librement affectables.

Les autres dépenses anciennement appelées charges communes, vont progresser de 4,9%.

Les budgets annexes sont reconduits à leurs niveaux initiaux. Par contre les comptes spéciaux du trésor vont baisser de 6%.

Le solde budgétaire global se dégrade de 28,1% à cause des faibles performances projetées en matière de recettes (-11,1%) en lien avec l'activité économique. L'objectif de contenir le solde budgétaire de base hors pétrole à un niveau relativement maîtrisé, implique l'élargissement de l'assiette fiscale et un meilleur rendement des services fiscaux.

En financement, il est projeté une amélioration des ressources de 1,55 %. Par contre les charges de trésorerie vont baisser de 13,1% par rapport à leur prévision initiale.

Le déficit global de trésorerie s'établira à -16,0% par rapport à son niveau initial. Le gap de financement global sera de 9,6% par rapport à la prévision initiale de 2021.

E/- DES AGREGATS BUDGETAIRES EN GRANDES MASSES

Le projet du budget de l'Etat réajusté prévoit :

des recettes budgétaires qui s'établissent à 1 665,5 milliards de FCFA, en baisse de 208,4 milliards de FCFA par rapport aux prévisions initiales, soit un taux de 11,1% ; des dépenses budgétaires estimées à 1500,6 milliards de FCFA, en baisse de 144,0 milliards de FCFA soit 8,7%, consécutive à celle des recettes.

Les différents postes des recettes et dépenses budgétaires se présentent ainsi qu'il suit :

Recettes budgétaires

les recettes fiscales sont prévues à 580,5 milliards de FCFA, dont 470,5 milliards de FCFA au titre des impôts

et taxes intérieures contre 576,3 milliards de FCFA dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 18,8% et 110,0 milliards de FCFA des droits de douane maintenus à leur niveau initial ; la redevance forestière est réajustée à 3,7 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 10,7 milliards de FCFA correspondant à une baisse de 7 milliards de FCFA ; les recettes pétrolières sont projetées à 964,3 milliards de FCFA, contre 1027,1 milliards dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 62,2 milliards de FCFA (6,1%) ; les recettes des services sont reconduites à 25,0 milliards de FCFA ; les dividendes sont prévues à 3,7 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 3,0 milliards de FCFA, soit une augmentation de 750,0 millions de FCFA correspondant à 25% ; les recettes minières et les amendes et condamnations pécuniaires sont projetées respectivement à 0,5 milliard de FCFA et à 1 milliard de FCFA.

Dépenses budgétaires

Les dépenses sont réajustées à 1500,59 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 1644,6 milliards de FCFA, soit une contraction de 143,9 milliards (8,7%) en lien avec la baisse des ressources.

La projection des dépenses budgétaires se résume de la manière suivante :

les charges financières de la dette sont réévaluées à 129,5 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 105,8 milliards de FCFA, soit une augmentation de 23,7 milliards de FCFA correspondant au taux de 22,4% ; les salaires et traitements vont passer de 382,0 milliards de FCFA dans la loi de finances initiale à 370,0 milliards de FCFA au budget réajusté, soit une baisse de 12 milliards de FCFA (3,1%) ; les biens et des services sont révisés à 143,1 milliards de FCFA ; les dépenses de transfert sont réajustées de 430,2 milliards de FCFA correspondant à une régression de 52,1 milliards de FCFA (10,8%) par rapport au niveau initial ; les autres dépenses, sont portées à 64 milliards de FCFA contre un niveau de 61 milliards de FCFA initialement prévu, soit une augmentation de 3 milliards de FCFA (4,9%) ; les dépenses d'investissement sont réajustées à 249,5 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 318,1 milliards de FCFA, soit une baisse de 85,1 milliards de FCFA (26,9%).

De manière globale, le projet de loi de finances rectificative prévoit :

des recettes budgétaires qui s'établissent à 1 665,5 milliards de FCFA, en baisse de 208,4 milliards de FCFA par rapport aux prévisions initiales, soit un taux de 11,1% ; des dépenses budgétaires estimées à 1500,6 milliards de FCFA, en baisse de 144,0 milliards de FCFA soit 8,7%, consécutive à celle des recettes ; un solde budgétaire de 164,9 milliards de FCFA.

Le projet de loi de finances prévoit également en financement et en trésorerie des ressources de 131,0 milliards de FCFA et des charges de 685,3 milliards de FCFA. Il se dégage ainsi un gap de trésorerie 554,3 milliards de FCFA, partiellement résorbé par l'excédent budgétaire de 164,9 milliards de FCFA, entraînant un gap de financement de -389,4 milliards de FCFA.

Le financement de ce gap dépendra aussi bien de la stratégie d'apurement de la dette intérieure, d'un retournement favorable de la conjoncture économique que de l'issue des négociations en cours avec les partenaires au développement.

Après avoir pris bonne note des éléments d'information portés à leur connaissance, les Membres du Conseil des Ministres ont opiné sur la nécessité de créer le cadre qui permettra la reprise des négociations avec les partenaires extérieurs, notamment le Fonds Monétaire International. Cette reprise des négociations doit ainsi être sous-tendue par un aboutissement heureux des discussions avec les créanciers principaux de notre pays, processus en cours de réalisation.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi de finances rectificative pour 2021 et ses annexes. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public.

Invité à son tour par le Président de la République à

prendre la parole, M. Pierre MABIALA, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des Relations avec le Parlement, a soumis aux Membres du Conseil des Ministres un (1) projet de décret.

Un (1) projet de décret portant classement des réserves foncières de l'Etat acquises par rétrocession des terres coutumières dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et de la Sangha.

Après la session de la commission nationale de reconnaissance des terres coutumières dans les départements, visés, certaines familles ont, conformément à la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains ainsi qu'aux dispositions des arrêtés respectifs pris sur cette base, été reconnues propriétaires terriens.

Cette reconnaissance est assortie de l'obligation, pour le mandataire général de chaque famille terrienne, de procéder à l'immatriculation des terres coutumières reconnues par l'Etat.

L'article 16 alinéa 2 de la loi offre l'opportunité aux propriétaires terriens de pourvoir à cette immatriculation au moyen d'une rétrocession foncière à l'Etat de 5% de la superficie totale des terres coutumières reconnues, au titre des frais relatifs aux travaux cadastraux et à l'établissement du titre foncier en leur faveur. C'est donc dans le cadre de ce paiement en nature et à la requête des propriétaires terriens désireux de devenir propriétaires fonciers, que les frais d'arpentage et d'immatriculation des terres coutumières dûment reconnues par l'Etat sont déduits des patrimoines respectifs, constituant ainsi des terres foncières de l'Etat d'une superficie totale de 1.714 hectares 95 ares et 26 centiares.

Le projet soumis à l'examen du Conseil aboutira donc au classement dans le domaine public de ces réserves foncières de l'Etat et à l'immatriculation de chacune d'elles au nom de l'Etat.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant classement des réserves foncières de l'Etat acquises par rétrocession des terres coutumières dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et de la Sangha.

III/- Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Honoré SAYI, Ministre de l'Energie et de l'hydraulique a soumis deux projets de décrets à l'attention du Conseil des Ministres.

Le premier projet de décret porte approbation du contrat de concession entre l'Etat et la société AKSA Energy Company Congo.

Dotée d'une puissance installée de 50 MW lors de sa mise en service en décembre 2002, la Centrale Electrique de DJENO située à Pointe-Noire, est à l'arrêt depuis novembre 2013. Afin de lui redonner vie et grâce à l'évolution du cadre réglementaire qui autorise des entités privées à investir dans les différents segments du secteur de l'électricité (production, transport et distribution), un appel d'offres international restreint a été lancé le 30 avril 2020.

AKSA Energy Company Congo, filiale d'une société de droit turque, a été retenue comme adjudicataire, avec pour missions de réhabiliter les deux turbines de 25 MW chacune, puis de porter la puissance installée à 100 MW, la capacité de production devant, au terme de la concession qui durera 30 ans, représenter au moins 80% de la puissance installée.

Ce mode de gestion permettra la réhabilitation de l'ouvrage, la création d'emplois, et la valorisation du potentiel gazier de notre pays. La production du premier kilowatt amènera AKSA à verser au Trésor Public, dans les trois mois, un « pas de porte » de 1 milliard 500 millions de frs CFA.

Ainsi, et conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n°2017-247 du 17 juillet 2017, l'attribution contractuelle de la délégation de service public doit être approuvée par un décret adopté en Conseil des Ministres.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant approbation du contrat de concession entre l'Etat et la société AKSA Energy Company Congo.

Le second projet de décret porte approbation du contrat de concession signé le 4 février 2021 entre la République du Congo et la société 3PRS Congo Pointe-Noire.

La ville de Pointe-Noire accuse un déficit d'approvisionnement en eau potable estimé à 30.000 m³ par jour, représentant 40% des besoins des consommateurs. La capacité installée, soit 55.000 m³ par jour, est assurée par 25 forages, dont la capacité totale opérationnelle n'est que de 44.848 m³ par jour. D'autre part, la prolifération de prélèvements anarchiques des eaux souterraines par des forages privés menace l'équilibre eau saline/eau douce avec le risque d'envahissement de la nappe souterraine d'eau douce par des eaux saumâtres.

A la faveur de la réforme du secteur de l'eau et pour pallier cette situation, un partenariat public-privé de type BOOT (Build, Own, Operate, Transfer) a été développé avec la société 3P RENEWABLES SWITZERLAND SA, société de droit suisse précédemment adjudicataire du marché public de réhabilitation et de renforcement des infrastructures de production et de distribution d'eau potable à Pointe-Noire.

Par décret n°2020-12 du 9 janvier 2020 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pris conformément aux dispositions de l'article 24 du décret n°2017-253 du 17 juillet 2017, la gestion déléguée pour le développement et l'exploitation de nouvelles infrastructures de production d'eau potable à partir du lac Gambouissi a été attribuée à 3PRS Congo Pointe Noire. Ce partenariat public-privé consistera notamment en la construction d'une station de traitement des eaux d'une capacité nominale de 1500m³ par heure ; la réhabilitation du réservoir de 500m³ de Mongo Kamba et la construction de deux autres réservoirs à Vindoulou et Mongo Mpoukou ; l'extension du réseau de distribution par la pose de 462 kms de canalisations et la pose attendue de 40.000 branchements.

Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret de 2017 précité, le contrat de concession signé le 2 février 2021, qui attribue une délégation du service public d'eau potable doit être approuvé en Conseil des Ministres.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant approbation du contrat de concession signé le 4 février 2021 entre la République du Congo et la société 3PRS Congo Pointe-Noire.

IV/- Nominations.

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes.

Pour le Ministère des Hydrocarbures. Directeur Général des Hydrocarbures : Monsieur Stev Simplicie ONANGA, Master en petroleum engineering. Ministère de la Santé et de la Population. Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville : Professeur Thierry Raoul Alexis GOMBET, Médecin, Enseignant-chercheur au CHU-B et à l'université Marien N'GOUABI ; Directeur Général de l'Hôpital Général Edith Lucie BONGO-ON-DIMBA d'Oyo : Médecin-colonel Jean Raoul CHOCOLAT, Chirurgien, Directeur des Hôpitaux ; Directeur Général de l'Hôpital Général de LOANDJILI : Madame PLAZA, née KOUMBA MOULADY ; Directeur Général de l'Hôpital Adolphe SICE de Pointe-Noire : Docteur Lambert CHAKIROU.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos les travaux du Conseil et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h00.

Fait à Brazzaville, le 28 juillet 2021

**Le Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement,
Thierry Lézin MOUNGALLA/-**

ENVIRONNEMENT

Les membres du RECEIAC réfléchissent sur une position commune

Les membres du réseau des communicateurs pour l'environnement et l'information en Afrique centrale (RECEIAC) sont en atelier sous régional d'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie de communication de la commission des forêts de l'Afrique centrale (Comifac), avec des partenaires dans le cadre des grands événements internationaux de 2021. La clôture de cet atelier interviendra ce 30 juillet.



Les participants à la cérémonie d'ouverture/Adiac

Ouvert par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordonnatrice technique de la commission climat du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, cet atelier est organisé grâce au projet GIZ (coopération Allemande) d'appui à la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac).

Prenant la parole au nom de Hervé Maidou, secrétaire exécutif de la Comifac, le secrétaire exécutif adjoint, Chouaibou Nchoutpouen, a indiqué que la sous-région Afrique centrale regorge une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socioéconomique. Les pays de la sous-région ont signé et ratifié plusieurs accords multilatéraux sur l'environnement (AME) pour la conservation et la gestion durable de cette biodiversité.

Le président du RECEIAC, Raoul Siemni, a pour sa part, remercié la ministre Arlette Soudan-Nonault, pour son implication personnelle au développement de la communication environnementale en Afrique centrale. « Les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo qui constituent le deuxième poumon vert de la planète, après celui de l'Amazonie, sont un capital naturel essentiel pour notre vie et celle des générations à venir, grâce aux services et bénéfices qu'ils fournissent. Ils renferment une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socioéconomique de l'Afrique centrale et le bien-être des populations », a rappelé Raoul Siemni.

« Les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo qui constituent le deuxième poumon vert de la planète, après celui de l'Amazonie, sont un capital naturel essentiel pour notre vie et celle des générations à venir, grâce aux services et bénéfices qu'ils fournissent. Ils renferment une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socioéconomique de l'Afrique centrale et le bien-être des populations »,

communication pour la participation de la Comifac, de ses pays membres et ses partenaires, aux grands événements internationaux prévus en 2021 (le congrès mondial pour la nature de l'UICN à Marseille en septembre 2021, le symposium sur les forêts tropicales en septembre 2021 et la COP 26, en novembre à Glasgow).

Notons que le RECEIAC est un organisme né en mars 2013 et regroupant en son sein des acteurs de la communication et de l'information environnementales des pays de l'Afrique centrale.

Bruno Okokana

FORMATION DES JEUNES

Les Brazzavillois adhèrent à l'initiative du PDCE

Plusieurs habitants de Brazzaville participent depuis le 24 juillet au processus d'enrôlement des jeunes vulnérables désireux d'apprendre gratuitement un métier grâce au Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE).

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Manguessa Ebomé et celui en charge de la Formation qualifiante, Hugues Ngouélon-délé se sont rendus le 29 juillet sur les sites d'enrôlement des jeunes.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la supervision de l'opération d'enregistrement de candidats vulnérables déscolarisés. L'initiative qui est financée par la Banque mondiale contribuera au renforcement du capital humain et à la lutte contre le chômage des jeunes et la pauvreté.

Au terme de la visite, Hugues Ngouélon-délé a apprécié la volonté des jeunes déscolarisés d'apprendre un métier. Il a demandé aux parents de prendre leurs responsabilités dans l'orientation des enfants.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement technique a signifié que ce projet financé par la Banque mondiale sera considéré, dans les prochains jours, comme un programme national susceptible de former régulièrement les Congolais.

Dans les différents sites visités, à



Les autorités échangeant avec les candidats/Adiac

savoir les gymnases Maxime-Mant-sima et Nicole-Oba, puis le centre Don Bosco, les candidats étaient nombreux à chercher une place parmi les cinq mille jeunes devant participer à ces sessions de formation à Brazzaville et Pointe-Noire. « Depuis samedi, nous avons reçu plus de mille jeunes qui souhaitent prendre part à ces formations qualifiantes. Nous sommes vraiment submergés. Cela atteste l'engouement des jeunes », a indiqué le responsable du site d'enrôlement de Don Bosco. Durant plusieurs

mois, les jeunes de 16 à 30 ans vivant à Brazzaville et Pointe-Noire ayant abandonné leurs études depuis au moins une année, avec le niveau primaire ou secondaire, apprendront un métier de leur choix. Les candidats doivent, en effet, se présenter dans les sites d'enrôlement avec une copie d'acte de naissance, une attestation de niveau, une photocopie de la carte nationale ou une photocopie de la carte scolaire de la dernière année ou encore la carte Lisungi.

Rude Ngoma

CEEAC

Les Etats membres appelés à la sécurisation de l'espace communautaire

Afin de préparer et de mettre au point les questions qui seront débattues lors de la 19^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les ministres des pays membres de l'organisation sous-régionale se sont réunis le 29 juillet par visioconférence.

Conduite par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, notamment en sa qualité de président en exercice du conseil des ministres de la CEEAC, cette réunion a permis aux experts des pays membres de l'institution d'examiner plusieurs questions, à savoir la présentation du rapport du comité inter-Etat des experts, ceux du Comité des représentants permanents et du président de la commission de la CEEAC, l'examen des projets inscrits à l'ordre de la 19^e conférence des chefs d'Etat et celui du communiqué final de ladite conférence.

« Notre conseil des ministres est organisé en prélude à la 19^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement. Il est le deuxième du genre depuis l'entrée en vigueur du traité révisé de la communauté en août 2020. Il intervient huit mois après depuis la prise de fonction de l'équipe de la commission que j'ai l'honneur de diriger aujourd'hui », a déclaré le représentant de la commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo avant de préciser que leur session traitera toutes les questions sensibles au développe-



La séance de travail des ministres/Adiac

ment de l'espace communautaire, surtout celles qui sont liées à la sécurité et à la politique des Etats. Etayant quelques axes importants capables de booster les Etats à la prise des décisions fortes pour l'évolution de la sous-région, Jean-Claude Gakosso a précisé que l'entrée en fonction de la nouvelle équipe de la commission de la CEEAC témoigne à juste titre le souci d'encourager les Etats à l'efficacité et de présenter la nécessité de mettre en place un cadre important de travail.

« Nous n'avons pas un autre choix. Le seul choix actuel est d'avancer et d'aller vers l'intégration. Car le continent a pris déjà corps de la Zlecaf qui constitue un instrument salutaire important pour les échanges économiques et com-

merciaux intra-africains », a signifié le président du conseil des ministres avant de conclure que la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale et la prise des décisions nécessaires pour la poursuite du processus d'intégration régionale sont les points culminants et essentiels que vont échanger les chefs d'Etat à la 19^e conférence. Car, au cours de la période sous examen, l'Afrique centrale a connu une situation politique et sécuritaire assez contrastée. Alors que notre région peut se targuer de quelques avancées politiques heureuses. Parmi lesquelles, la tenue des élections présidentielles en République démocratique du Congo, au Tchad, en République Centrafricaine, au Congo et en République de Sao Tomé-et-Principe.

Rock Ngassakys

TCHAD

Le Haut représentant de l'UA prend officiellement ses fonctions

Arrivé à N'Djamena, il y a quelques jours, le Haut représentant de l'Union africaine(UA) pour le Tchad, Basile Ikouébé du Congo-Brazzaville, a pris officiellement ses fonctions le 28 juillet.

Aussitôt arrivé, Basile Ikouébé a échangé avec le ministre des Affaires étrangères tchadien, Chérif Mahamat Zène, sur l'accompagnement de la transition. Notamment, la feuille de route du haut représentant de l'Union africaine, qui consiste à accompagner le Tchad pendant la période transitoire. Au cours des échanges, le chef de la diplomatie tchadienne lui a donné le feu vert de rencontrer qui il veut dans le cadre de sa mission. Ce jeudi, il va rencontrer les partenaires techniques et financiers du Tchad, sur qui le pouvoir de N'Djaména compte pour une réussite de cette transition.

Le Haut représentant de l'Union africaine rencontrera aussi des partis politiques et organisations de la société civile contestataires de la manière dont les préparatifs du dialogue sont menés. C'est aussi la raison pour laquelle le collectif Wakit Tama, qui ne se reconnaît pas dans la conduite de la transition, entend organiser une marche aujourd'hui. La manifestation a été autorisée par le ministre de la Sécurité publique, exclusivement dans la capitale N'Djaména.

Nommé au pied levé après le rejet par le Conseil militaire de transition du Sénégalais Ibrahim Fall, comme Haut représentant pour la transition politique au Tchad, Basile Ikouébé ne sera pas en position de force à son entrée en fonction, reconnaissent des sources à Addis-Abeba, alors que sa mission est qualifiée de « cruciale ». Basile Ikouébé aura, en effet, la lourde tâche de veiller à une stricte application par le CMT des mesures contenues dans la «Résolution 996» du Conseil paix et sécurité. Sur le terrain, il interagira avec tous les acteurs politiques et sociaux tchadiens ainsi que les partenaires internationaux en vue de mobiliser toutes les ressources possibles pour le succès de la transition démocratique, consensuelle et pacifique du Tchad. Il devra également s'assurer que le dialogue national en cours d'organisation sera «inclusif, sincère et transparent ». Enfin, le diplomate est censé aider le Tchad à engager une réforme du secteur ultra-sensible de la sécurité.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE MONDIALE DE L'AMITIÉ

L'ONU exhorte les Etats à cultiver l'amour

Pour rappeler à la communauté internationale les atouts qu'inspire l'amitié entre les peuples, les pays, les cultures et les individus, dans le cadre de la consolidation de la paix, l'humanité célèbre le 30 juillet de chaque année la journée mondiale de l'amitié.

Selon les organisateurs, la Journée mondiale de l'amitié offre aux Etats et à toutes les communautés l'occasion de jeter des ponts d'entente et de rechauffer leurs liens d'amitié, en partageant les expériences humaines. Car, face aux problématiques d'envergure mondiale comme la pauvreté, la violence ou les violations des droits de l'homme, l'amitié constitue un élément important nous permettant de faire face aux crises et aux conflits. « Il faut encourager et défendre l'esprit de partage et de solidarité entre les peuples », souligne l'ONU, tout en rappelant que les forces de la division cherchent activement à saper la paix, la sécurité et l'harmonie sociale, alors que la multiplication des liens de camaraderie dans le monde entier peut contribuer aux transformations fondamentales de la communauté.

Notons que la Journée internationale de l'amitié a été proclamée en 2011 par l'Assemblée générale des Nations unies. Elle fait suite à la proposition de l'Unesco, reprise en 1997 par la même Assemblée. De même, elle définit la culture de la paix comme un ensemble de valeurs, attitudes et comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage.

Rock Ngassakys

Les nouvelles autorités conditionnent la tenue des prochains scrutins au retour de la concorde nationale

Les dirigeants de ce pays confronté à diverses rébellions ne semblent pas vouloir organiser les élections dans les délais prévus, alors qu'ils avaient promis qu'elles seraient « libres et transparentes », à l'issue d'une transition de 18 mois, renouvelable. S'exprimant sur le sujet, le président tchadien, Mahamat Déby, a indiqué que le « CMT (Conseil militaire de transition) n'a pas vocation à confisquer le pouvoir », mais il n'exclut pas une prolongation de celui-ci si les conditions de l'unité nationale ne sont pas réunies.

« La première condition est que nous, Tchadiens, soyons capables de nous entendre et la seconde est que nos partenaires nous aident à financer le dialogue et les élections », a-t-il confié récemment à la presse. Ces propos ne surprennent guère puisque sur le plan de la politique intérieure, les préparatifs du dialogue national inclusif qui doit déboucher sur l'organisation des prochaines élections, ne font pas l'unanimité entre pouvoir et opposition.

En effet, ces pourparlers promis après l'assassinat d'Idriss Déby, censés inclure l'opposition, se font toujours attendre, malgré la nomination, début mai, d'un gouvernement dirigé par Albert Pahimi Padacké. En plus, le Conseil national de transition (CNT) de 93 membres, qui devaient être mis en place rapidement selon le CMT pour assumer le pouvoir législatif et rédiger une nouvelle Constitution, n'a pas été installé. Ce qui fait que Mahamat Déby et les 14 autres généraux continuent d'exercer l'essentiel des pouvoirs.

Sur le plan militaire, en dépit du calme précaire qui règne au Tchad, Mahamat Déby accuse les rebelles d'être des mercenaires « entraînés par des forces étrangères ». « Je voudrais noter que les ennemis du Tchad ne l'ont pas encore désarmé. Ils s'activent au quotidien pour déstabiliser nos institutions et retarder notre marche vers le progrès et l'émergence », a-t-il assuré la semaine dernière devant des

leaders religieux à l'occasion de la fête de l'Aïd, ajoutant : « C'est tous ensemble que nous devons montrer aux ennemis de la patrie que nous sommes jaloux de l'indépendance et de la souveraineté de notre pays ».

Dans le souci de voir le Tchad renouer avec une paix durable, le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, en tête de l'Union africaine, estime qu'une « reprise en main musclée » était nécessaire après la mort brutale du président Idriss Déby en avril.

Il faut que le pouvoir actuel fasse régner l'ordre

« Heureusement que la reprise en main a été rapide. Dans une situation pareille de désordre, il vaut mieux une reprise en main musclée, c'est ce qui s'est passé », déclarait-il en mai dernier à l'issue d'un sommet à Paris sur les économies africaines.

Abondant sur le sujet, le président de la RDC rappelait : « Il ne faut pas oublier que le Tchad est menacé par des hordes de rebelles et par des terroristes. Le décès brutal du président Déby aurait pu donner l'occasion à ces individus de chercher à déstabiliser le pays ». « Il fallait une réponse militaire, elle a été donnée ». « Il faut absolument que le pouvoir actuel fasse régner l'ordre mais également continue à faire respecter les droits et les libertés », martelait-il, précisant que cette façon de voir les choses « ne veut pas

dire que le CMT a un blanc-seing de l'UA et de la communauté internationale ».

En juin dernier, le Togo a tenté une médiation entre N'Djaména et différents groupes rebelles, en vain jusqu'à présent. Selon des sources sûres, la position des groupes rebelles est inconciliable avec celle des autorités tchadiennes : non seulement ils réclament une amnistie générale, la libération des prisonniers de guerre et des prisonniers politiques, mais ils refusent de reconnaître le CMT.

Malgré cela, et dans la perspective des futures élections, le financement du processus de transition s'avère nécessaire. C'est pour cela que le président français, Emmanuel Macron, venait de «réitérer son soutien à la transition » et a promis « une nouvelle aide budgétaire » à N'Djaména, lors du récent séjour de Mahamat Déby en France. Une éventuelle aide qui n'est pas bien perçue par ceux qui « ne cautionnent pas la confiscation du pouvoir » par les militaires. « Le Tchad a vraiment besoin d'argent, et sur le modèle d'Idriss Déby, le CMT sait utiliser le fait que le pays déploie des forces à l'étranger pour faire du chantage à la France », estime, par exemple, Jérôme Tubiana, chercheur français spécialiste du Tchad, qui pointe aussi la responsabilité de l'Union africaine. « L'UA aurait pu être un moyen de pression sur les nouvelles autorités, mais elle a décidé de fermer les yeux », regrette-t-il.

Nestor N'Gampoula

ATELIERS DE FORMATION POUR ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

ECIFORM-SCE organise à Brazzaville et à Pointe Noire des formations au profit des entreprises privées et des administrations publiques sur les modules ci-après et selon les dates indiquées :

—Suivi-évaluation des projets
(02 au 06 Août 2021)
—Archivage et classement des documents (02 au 06 Août 2021)
—Gestion des projets
(09 au 13 Août 2021)
—Audit et contrôle interne dans la banque (09 au 13 Août 2021)

—Secrétariat et assistantat de direction (09 au 13 Août 2021)
—Les techniques de vente et de prospection (16 au 20 Août 2021)
—Ms Excel : niveau avancé
(30 au 03 Septembre 2021)
—Fiscalité des entreprises
(30 au 03 septembre 2021)

—Rédaction administrative
(06 au 10 Septembre 2021)
—La gestion axée sur les résultats
(06 au 10 Septembre 2021)
—Passation des marchés
(13 au 17 Septembre 2021)
—Fondamentaux de la GRH
(13 au 17 Septembre 2021)

Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net /Coût : 300.000 à 400.000 XAF par module

UNE RENTRÉE SCOLAIRE PLUS ASSURÉE, c'est avec BGFIBank

Bénéficiez jusqu'à
2 000 000 F CFA
de crédit et assurez
la scolarité de vos enfants.



Suivez-nous sur



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.



Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
🌐 www.fondationgotene.com

JO TOKYO

David Tshama et Marie Branser éliminés en huitièmes et seizièmes de finale

La République démocratique du Congo (RDC) fait une participation jusque-là ratée aux Olympiades de Tokyo 2020 (organisées en 2021 à cause de la pandémie de covid-19). Cinq de sept athlètes congolais sont déjà écartés de ces jeux.

Après sa victoire au premier tour face au Camerounais Dieu-donné Wilfried Seyi Ntsengue, le boxeur congolais David Tshama n'a pas pu passer le deuxième tour. Il a été battu aux poids, le jeudi 29 juillet, par le Haïtien Valsain Darrell Junior.

Capitaine de l'équipe nationale de boxe, le poids moyen congolais n'a eu les faveurs que d'un juge sur cinq, battu donc par 4 à 1 (28-29, 30-27, 29-28, 29-28). Il s'arrête donc après deux combats (huitièmes de finale), mais entre toutefois dans l'histoire de la participation de la boxe congolaise aux Jeux olympiques, en étant le cinquième congolais à passer le premier tour de la compétition. Avant lui, il y avait eu le poids Welter Kitenge Kitangawa aux JO de Los Angeles en 1984, le poids moyen Serge Kabongo et



le poids coq Ibi Bongo Nduita et aux JO de Séoul en 1988.

L'espoir d'une médaille congolaise à ces Olympiades de Tokyo reposait sur la judokate congolaise d'origine allemande Marie Branser. Mais la médaillée d'or aux championnats d'Afrique à Madagascar en 2020 et au Sénégal en 2021 a été battue par Ippon et éliminée en seizièmes de finale de la compétition, le

même jeudi 29 juillet, par la judokate russe Aleksandra Babintseva. Très déçue de sa défaite, l'Allemande d'origine naturalisée congolaise a réagi sur Radio France internationale. « Il faut changer les gens, changer la politique, changer l'habitude. Est-ce normal qu'une double championne d'Afrique à toutes les compétitions soit négligée? Le président de la

fédération arrive à séparer la facture que moi et mon coach avons payée. Il y a eu des choses. J'ai donné tout mon argent... C'est ma famille et mes amis qui m'ont soutenue. Il y a des sponsors. Mais il faut du travail à la fédération et au Comité olympique congolais. Sinon, je ne peux plus continuer. Je n'ai plus d'argent. Je vais travailler

comment avec ma famille? », a-t-elle bramé. Après ces deux éliminations de plus, la RDC ne compte que deux athlètes encore en lice, notamment la boxeuse Thérèse Naomie Yumba et le représentant en athlétisme, Oliver Mwimba (26 ans), qui va courir les 100 m ; il vient de Tshwane University of Technology, en Afrique du Sud.

Martin Engimo

FOOTBALL

Actualité des transferts

Marvin Baudry signe pour un an à Laval

Après une saison sans club, Marvin Baudry a obtenu un contrat d'un an avec le Stade Lavallois, qui évolue en National 1.

Enfin ! Un an après la fin de son contrat à Zulte-Waregem (2015-2020), Marvin Baudry a retrouvé un club.

Le défenseur international était à l'essai avec les Tangos depuis la reprise de l'entraînement le 28 juin. Il a convaincu le staff d'Olivier Frapolli de renforcer l'arrière-garde mayennaise.

Avec ses 107 matches de Jupiler League, le natif de Reims sera d'ailleurs l'élément le plus expérimenté, devant l'ancien Boulonnais Bira Dembélé (31 matches de L1), l'Orléanais Seidou (51 matches de L2) et l'ancien Lensois Carlier (3 matches de L2).

A Laval, qui débutera sa saison vendredi 6 août par la réception d'Orléans, Baudry retrouvera Randi Goteni, un autre Diable rouge. S'il s'impose et brille en National 1, Baudry pourrait, à 31 ans, revenir toquer à la porte de la sélection nationale, dont il n'a plus porté les couleurs depuis le 29 mars 2019.

Gabriel Charpentier prêté à Frosinone

L'avant-centre de 22 ans est prêté, avec option d'achat au club de Série B par le Genoa. Sitôt arrivé, sitôt aligné : ce mercredi, Gabriel Charpentier est entré lors de la deuxième période du match amical disputé par Frosinone face à l'US Viterbese (défaite 1-2).

Prêté par le Genoa, le Franco-Congolais a ainsi pu faire connaissance avec ses coéquipiers et son entraîneur, l'ancien champion du monde 2006 Fabio

Grosso. Il reste trois semaines et autant de matches amicaux, à Charpentier pour faire son trou au sein de l'attaque, bien fournie, de Frosinone, qui débutera le 15 août en Coupe et le 21 en championnat.

Option d'achat et de rachat

Objet d'un prêt avec option d'achat à Frosinone, sociétaire de Série B, Charpentier n'a pas pu convaincre le Genoa de compter sur lui, après une saison blanche (2 apparitions et 69 minutes de jeu lors de son prêt à Ascoli entre janvier et juin 2021).

Mais le Genoa, qui a flairé chez l'ancien Nantais un potentiel certain, a fixé une clause de « contre-achat » : si le joueur explose, club de Série A sera prioritaire, même si une grosse cylindrée faisait une offre plus importante.

Deux blessures au genou ont freiné sa progression

Le natif de Pointe-Noire, âgé de 22 ans, n'en est pas encore là. Il lui faudra d'abord être débarrassé des blessures à répétition qui l'ont handicapé depuis son éclosion au Spartak Jurmala, puis à Avellino, en Série C (6 buts en 15 matches entre septembre et décembre).

Une grave blessure au genou, le 8 décembre, a stoppé sa progression. Après une longue convalescence, il signe en septembre 2020 en faveur du Genoa, mais se blesse à nouveau au genou, en novembre, à l'entraînement.

A Ascoli, l'avant-centre d'1m88, qui aime prendre la profondeur, n'avait pas pu faire la démonstration de ses qualités de vitesse et son adresse devant le but. C'est désormais le moment de se relancer.

Camille Delourme

BASKETBALL

Les affiches des demi-finales de la Coupe de la ville

Les demi-finales de la Coupe de la ville opposeront, le 1^{er} août au gymnase Maxime-Matsima, l'Interclub seniors hommes au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) puis l'AS G aux Diables noirs basketball (DNBB) 1.

Les vainqueurs disputeront la finale de la compétition dont la date n'a pas encore été dévoilée. Mais, peu avant les demi-finales de la Coupe de la ville, les matches des play-offs pour permettre aux clubs engagés d'améliorer leur classement dans les différentes catégories vont donner les premiers éléments de réponse.

Le 31 juillet chez les juniors messieurs, ANBC jouera contre l'Etoile pour la 3^e et 4^e places. Le Cara sera aux prises à l'AS G puis ANBC-ECB pour les 9^e et 12^e places. ECB affrontera l'Inter 2 et ANBC-Diables noirs BB pour les 5^e et 8^e places chez les seniors messieurs, Patronage accueillera ANBC2 pour les 9^e et 12^e places. Le 1^{er} août dans la même catégorie, l'Etoile affrontera Liber

pour le classement 5^e et 8^e places. Notons que pour le compte des matches de classement disputés le week-end écoulé, chez les seniors dames, Avenir du rail (AVR) a battu Brazza basket 57-24 puis ANBC a pris le meilleur sur ECB 27-45 (3^e et 4^e places). DNBB a courbé l'échine face à l'Inter 2 23-50 (5^e et 8^e places).

Les demi-finales des plays off seniors messieurs ont vu l'Inter prendre le dessus sur AVR 80-69 puis le Cara a battu AS G 80-75. Cependant dans la lutte pour la 5^e et 8^e places, Etoile a battu ANBC1 70-50 puis Liber a dominé DNBB 61-55. Pour le compte de la 9^e et 12^e places ANBC a battu RBC par forfait. Patronage a fait autant devant BCM. Pour le compte de la 13^e et 15^e places, DNBB 2 s'est imposé face à l'As Thomas par forfait.

Chez les juniors, Etoile a battu par forfait BCM pour les 3 et 4^e places. Patronage a eu raison de DNBB 59-41 et AS G a gagné ECB par forfait (9^e et 12^e places). Le match Cara-ANBC n'a pas pu avoir lieu parce qu'aucune des deux ne s'est présentée sur le terrain tout comme le match entre les deux Inter (5-8^e places).

Chez les cadets, AVR a battu en demi-finale ANBC 44-41. Génération Miracle s'est imposée face à Inter2 par forfait 20-00 puis Patronage a dominé Inter 1 également sur tapis vert. Les deux rencontres comptaient pour les 5^e et 8^e places. L'autre rencontre qui devrait opposer ECB à BCM n'a pas eu lieu. Aucune des deux formations ne s'est présentée pour disputer les 9 et 10^e places.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Yaba sport enchaîne

Yaba sport a entretenu sa bonne série lors de la 9^e journée de la compétition qui s'est disputée au Complexe sportif la Concorde à Kintélé.

Cette formation s'est imposée devant le Centre d'études et sport La Djiri sur le même score 2-0 poursuivant ainsi sa série de trois victoires lors des trois derniers matches qu'il a disputés. Mais le meilleur résultat de cette journée a été réalisé par l'Etoile de Talas qui a dominé l'AS Penarol 3-0. Elle limite ainsi la casse après avoir concédé deux défaites d'affilée respectivement face au FC Flamen-

co (0-1) puis contre le RCO (0-2) respectivement dans le cadre de la 7^e et 8^e journées. En échec lors des précédentes journées, la Jeunesse sportive de Poto-Poto a renoué avec la victoire en dominant AS Elbo 2-0. Aigles sport a aussi assuré l'essentiel face à AC Maracana 2-1. BNG ne s'est pas loupé en dominant Real Impact sur ce score identique tout comme le RCO qui l'a emporté devant Flamengo 2-1. Le FC Racine et Ajax de Ouenzé ont partagé les points 2-2. Puis Saint-Michel de Ouenzé a également pris un point face au Red stars 1-1.

J.G.E.

Mado a 101 an : Joyeux anniversaire !

Frédéric Daniel Kakou Malonga, Brice Batantou, Kapela Luvuezo et la veuve Siassia ont le plaisir d'annoncer aux parents, amis et connaissances l'an 101 de leur soeur, mère et grand-mère **Madeleine Koulossa Malonga (Mado)**.
Que le Seigneur lui accorde encore quelques années afin qu'elle atteigne l'âge de sa défunte grand-mère, décédée à **130 ans**.
Joyeux anniversaire Mado !



ADJONCTION DE NOM

Je m'appel NGANGA Dieu-Veille et je souhaite m'appeler désormais NGANGA NZAMBI Dieu-Veille
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois

NÉCROLOGIE

Les familles Etaba, Obani, Oyo Thérèse à Djambala, Mvouladzo Jacqueline à BZV ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et père **Léonard Etaba**, survenu le 17 juillet 2021 à BZV suite à une longue maladie.
La veillée a lieu au domicile familial situé sur l'avenue de la Paix au n° 1 bis rue Câble bis, Moukondo.
Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



RECRUTEMENT

Restaurant Ilys
Cherche commis de cuisine avec expérience
Se présenter avec CV et lettre de motivation au 918, Rue Moulenda
Plateau des 15 ans-Brazzaville
Tel : 04 41 68 63

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Efouli et Ngonva, annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur grand-mère, mère, tante et soeur, **Madeleine Anka**, survenu le 21 juillet 2021 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°24 bis, de la rue des Fermiers à Kombo (arrêt forage derrière la Télé).
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-cong

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

IN MEMORIUM



Unions de prières, ce 31 juillet 2021, en commémoration du premier anniversaire du rappel à Dieu de notre amour Ockouanghot Itoua Prisca et de nos fils Ibembe Ockouanghot Noah Frédéric et Ibembe Ebole Théophile Nathan Emery.
Ibembe Emery Frédéric et famille renouvellent leur profonde gratitude et leurs vifs remerciements à tous ceux qui les ont aidés à supporter leur affliction, à ceux qui ont connu et aimé Prisca, Noah et Nathan, pour leur soutien multiforme.
Il y a des personnes qu'on ne remplacera jamais et des souvenirs qui ne s'éraflent pas.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

COOPÉRATION

La délégation de Sama Lukonde visite la nouvelle cité administrative du Caire

Après une série d'intenses séances de travail avec le consortium des investisseurs égyptiens sur les différentes présentations des maquettes pour la matérialisation du projet Kitoko New city, la délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, est descendue sur le terrain pour visiter les différentes réalisations de ce consortium.

L'équipe du gouvernement s'est rendue dans les différents sites pour voir le travail qu'abat ce consortium des investisseurs égyptiens en vue de se faire une idée de ce que sera la nouvelle cité à construire à Kinshasa dans le cadre du projet Kitoko. Les membres de la délégation du Premier ministre ont visité la nouvelle cité administrative d'Egypte constituée de deux tours imposantes, de nouveaux quartiers sociaux d'habitation, des quartiers de zone économique et professionnelle, des quartiers gouvernementaux... Le tout construit selon une architecture moderne respectant les normes environnementales.

Selon le ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, cette visite à toute sa raison d'être. On ne pouvait pas quitter l'Egypte sans venir sur le terrain pour voir ce que ce consortium et les autres partenaires ont pu réaliser. "Nous

sommes en plein chantier pour visiter ce que sera dans les jours à venir le premier immeuble de toute l'Afrique avec une hauteur de près de 385m2 appelé Iconic town", a-t-il indiqué.

"Déjà 70% de travaux sont réalisés. Ce qui nous rassure davantage par rapport à la crédibilité des partenaires avec qui nous voulons nous engager dans le cadre du projet Kitoko. Cela nous donne plus d'assurance qu'une fois que ce projet sera entamé chez nous principalement à Kinshasa, toutes ces réalisations que nous voyons ici en Egypte seront bel et bien une réalité chez nous", a poursuivi Me Guy Loando Mboyo. Le patron de l'Aménagement du territoire se montre rassurant quant à la matérialisation du projet Kitoko en RDC. Pour lui, il ne s'agit pas d'un rêve mais plutôt de la prévision au regard de l'expansion démographique de la ville de



La délégation de Sama Lukonde et les investisseurs égyptiens

Kinshasa. " Quand on gouverne un pays, on ne rêve pas. On est dans la prévision en termes d'expansion de la population de Kinshasa. Il est donc juste question de mettre les moyens avec la volonté et le courage

pour que les moyens qui seront mis à la disposition du projet puissent se transformer en une réalisation concrète qui fera certainement la fierté de la RDC", a-t-il fait savoir avant de plaider pour un projet intégrateur

qui sera approprié par la population. " Il ne faut pas construire de nouvelles villes pour rien. Il faut que la population puisse s'en approprier sur le plan social. Que ça soit réellement un projet de la population" a-t-il averti

Blandine Lusimana

RDC/UNION AFRICAINE

Lancement d'une académie temporaire pour encadrer la jeunesse

L'Académie des jeunes agents de changement a été lancée, le 29 juillet, à Kinshasa par le panel chargé d'accompagner le mandat de la République démocratique du Congo à la présidence de l'Union Africaine(UA). Mission : encadrer les jeunes Congolais en vue de les préparer à postuler à des postes au sein de l'UA et d'autres institutions internationales, indique le communiqué de presse du panel.

La cérémonie de lancement de cette académie s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, de l'Initiation à la nouvelle citoyenneté et de la Cohésion nationale, Dr Yves Bunkulu Zola, du coordonnateur du panel, le Pr Ntumba Luaba et de la commissaire chargée des Ressources humaines, des Sciences, Techniques et Innovations à l'UA, Pre Sarah Anyang Agbor.

Pour sa première session de formation, annonce le communiqué, l'Académie des jeunes agents de changement accueille cent cinquante jeunes Congolais âgés de 25 à 35 ans, dont cent onze hommes et trente-neuf femmes. Ces jeunes ont été retenus à l'issue d'un appel à candidatures qui a été diffusé au courant du mois de juin 2021 sur plusieurs plateformes numériques. A la clôture de l'appel à candidatures, indique-t-on, 1891 jeunes ont répondu sur le formulaire en ligne. Après vérification des critères d'éligibilité, c'est-à-dire l'âge, le contenu des dossiers, y compris les pièces complémentaires demandées, le comité de pré-sélection a mis de côté les candidatures ne répondant pas aux critères de base. Ce premier tri a abouti à un vivier d'environ trois cents dossiers



que le comité de sélection a minutieusement examinés, pour retenir finalement cent cinquante candidats, souligne le communiqué.

Cursus et parcours variés

Les candidats retenus, explique-t-on, ont des cursus académiques et des parcours professionnels très variés, mais ils possèdent tous au

moins un diplôme de diplômé. Les candidats, précise-t-on, ont été retenus uniquement sur la base de leurs qualifications et expériences professionnelles, sans égard à leurs provinces d'origine. La plupart des candidats retenus résident à Kinshasa, mais 30% d'entre eux résident en provinces. Quinze Congolais de la diaspora font éga-

lement partie de la liste des candidats retenus.

Formation en ligne

Du 29 juillet au 5 août, indique-t-on, ces cent cinquante jeunes et le comité organisateur vont participer à une formation en ligne organisée par la division jeunesse de la commission de l'UA. Les thèmes abordés sont : l'Union africaine et la Commission de l'Union africaine, le Panafricanisme ; Cadre de développement du rôle des jeunes (Agenda 2063, AYC, APAYE, MOCAAP, 4As) ; rôle des jeunes : cadre de développement des jeunes (Intégration des jeunes) ; responsabilité des jeunes : AUC Programmes (AUYVC, YPP, Programme de stage et d'échange), développement de CV et technique d'entretien ; nouvelle plateforme de carrière de l'UA et exigences de recrutement.

Jeunesse, une opportunité pour le présent et une garantie pour le futur

L'Académie des jeunes agents de changement, explique-t-on, est mise en place grâce à l'appui de la division jeunesse de la commission de l'UA, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, l'équipe du panel chargé de l'éducation, jeu-

nesse, science, technologie et innovation, des jeunes défenseurs de la Charte africaine de la jeunesse, du Conseil national de la jeunesse ainsi que du réseau africain des adolescents et jeunes en population et développement (AfriYAN). « Cette première initiative à l'Union africaine marque la présidence qu'assume son Excellence Monsieur le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo avec comme thème « Arts, culture et patrimoine : leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons », qui se base sur une vision stratégique d'« une union africaine au service des peuples africains », se déclinant en neuf piliers prioritaires, dont le pilier 6 qui vise à promouvoir le développement du capital humain africain pour une Afrique émergente. Investir dans le capital humain, c'est investir dans la jeunesse qui est mis au centre des actions du chef de l'Etat et président en exercice de l'UA. Dans sa vision, la jeunesse est une opportunité pour le présent et une garantie pour le futur », dit le panel.

Patrick Ndungidi

AVIS DE RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET DE TRAVAUX PUBLIQUE (TP)

Cherche un chef de chantier (incompétent ou aventurier s'abstenir)

Contact : 06 732 37 52/ 05 319 05 21

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre au 36 rue Okouami (Mikalou)

Contact: quartier sonaco Moukondo case P13087

BRICOLAGE

Chauffeur qualifié ayant connaissance en mécanique recherche un emploi

Téléphone : 06 665 04 79

STAFFEUR

Conception et pose de staff

Tel : (+242)06 821 26 02

ELECTRICITE

Tous travaux d'électricité bâtiment

Tel : (+242)06 621 13 74 - 04 054 47 06

ASSOCIATION

NDOLO VILLE RENOVÉE

AMOUR SOLIDARITE PENTRAIDE

S/s 139 Rue Oboya Talangai
Tel : (+242) 06 951 40 85 06 674 64 56 06 674 64 56

Fondé le. 07 Juin 2014

NDOLO VILLE RÉNOVÉE

Animation Folklorique
Toutes cérémonies

Tél: (+242) 05 055 11 30/ 06 674 64 56

AASSEC

Association Aide Soutien Secours aux Enfants Congolais

AIDE SOUTIEN SECOURS AUX ENFANTS CONGOLAIS (AASSEC)

Panafricaine-Humanitaire

Tél: (+33)772187395/069481926

CONSTRUCTION

Archibat-SARL

Cabinet d'architecture

Tel : 05 556 01 31/06 622 87 38

RESTAURATION

Poulet D'or

Service traiteur take away
Livraison à domicile

Tel : 05 717 45 17/04 413 61 41

Autour de la barbecue

Plats emportés et Livraison

Contacts : 06 600 06 25

FORMATION

MODERNE'JAZZ

Nouvelle école de danse
Danse classique

Tel : 06 646 46 08/05 317 02 86

Groupe Princess Divine

Centre de formation Professionnelle
Hotellerie-Restauration-Hotesse d'accueil-Pâtisserie
Marketing commercial

Tel : 06 420 60 03/04 474 33 39

COIFFURE

ELSYE COIFFURE

Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile

Tel : (+242): 06 676 70 56

ELSYE COIFFURE

Coiffure Hommes

Tel : (+242 06 606 22 77/06 500 27 33

VESTIMENTAIRE

LA MODE POUR TOUS

Vente : Chaussures H/F-Vêtements et Accessoires
Livraison à domicile

Tel : (+242) 06 438 44 92/06 521 07 72

RH COUTURE

La Marque des Célébrités

Tel : (+242) 06 419 24 20/ 04 433 72 38

BOUTIQUE ADDICT CODE

Adresse : 137 Avenue de la tsiémé, Ouenze en face de l'école LHEYET GABOKA

Tel : (+242) 06 508 56 33

Vermel Store

Boutique d'habillement H/F

Tel : 06 639 39 79/04 442 00 00

Ici c'est Shengen

L'originalité au juste prix

Contacts : 06 540 56 63/06 686 14 30

DOMAINE À VENDRE

Terrain plat et cultivable d'un hectare

Situé à Sésédia baNioka dans le district de Louingui à moins de 500m du goudron RN1.

Le domaine dispose d'un espace jardin et savane (Moundinba), espace pour plantation et habitation, des arbres fruitiers (2 safoutiers et 2 manguiers), et 2 palmiers.

Prix : 4 millions à débattre.

Tel : 06 945 95 78 / 06 934 05 21

OFFRES D'EMPLOI

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Administrateur Réseaux et Système *

Avoir un BAC+ 4/5 minimum dans une spécialité réseaux et télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans dans un poste similaire; Avoir une bonne connaissance des environnements CISCO, Windows (AD, Wsus,...), de Symantec Endpoint Protection, et des outils de gestion de parc Informatique et inventaire (GLPI et/ou autre), bonne connaissance des ports et protocoles, des environnements CISCO (Routage et Switching), des environnements FORTINET et CHECKPOINT, des applications de monitoring (PRTG, Nagios, Solarwinds...), de l'Architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Technicien MQ *

Avoir un BAC +2 en Télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans dans le domaine SIG; Avoir le sens de l'organisation et rigueur dans le travail; Être disponible, réactif, intègre, compréhensif et être polyvalent; Avoir un esprit d'équipe et un esprit relationnel; Avoir la capacité à respecter les échéances courtes et de résister aux pressions; Avoir le sens de discrétion et de la confidentialité; Avoir la capacité à travailler en équipe; Savoir manager des équipes; Avoir la capacité d'adaptation;

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Régional *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de Prêt à la Consommation *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Service Bancaires Personnels *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de la Banque des PME *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Assistant Administratif et Facturation *

Avoir un BAC +3 en Secrétariat de Direction / Gestion / Ecole de commerce; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum; Avoir le en négociation et de responsabilité; Avoir une bonne gestion du stress; Être réactif, disponible, intègre énergique, pragmatique, opérationnel et organisé; Avoir une grande capacité de communication écrite et verbale; Avoir des habilités relationnelles.

REALISATIONS AUDIOVISUELLES

LAMUKA +

Société des réalisations audiovisuelles
Films institutionnels
Spot publicitaire
Couverture événementielle
Infographie
Réalisation Clip vidéo
Shooting photo
Location appareil multimédia.

Tel : (+242) 06 437 56 94 / 04 047 06 11

KADER PICTURES

Réalisation Clip vidéo- Films-Série-Shooting photo-Couverture médiatique- Conception support print

Contacts : (+242) 06 520 86 36

BOVEL SERVICES

Conception Supports de communication- Reportage vidéo toutes cérémonies- Shooting photo- Maintenance informatique

Contacts : (+242) 06 417 42 87

Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles et plus complètes sur notre site internet www.acpe.cg et sur nos réseaux sociaux

www.acpe.cg
#EnsemblePourl'emploi

MUSIQUE

Les ateliers Clinique Piano lancent un appel à candidatures

Ouvert jusqu'au 27 août, l'appel est destiné aux pianistes congolais âgés de 18 à 35 ans résidant en RDC et actifs dans toutes les disciplines musicales confondues en vue d'une formation prévue du 23 au 29 octobre 2021.

Le dossier de candidature à envoyer par courriel à contact@pianoskinshasa.com doit contenir comme documents un CV et les « préoccupations musicales du candidat » où, il est tenu en 250 mots maximum, de décrire son travail. Ce détail important vient en complément aux éléments du CV qui mentionnent son « parcours de formation et les manifestations » auxquelles il a déjà pris part. Il est du reste recommandé d'inscrire les « nom et prénom en haut de chaque page ».

Troisième élément indispensable à figurer dans le dossier, il s'agit d'une vidéo de deux minutes maximum du pianiste « en train de jouer un morceau au piano » avec la précision qu'il faut « envoyer un lien vers YouTube ou Vimeo ». Mais ce n'est pas tout. Le pianiste doit aussi joindre « une courte vidéo, de trois minutes maximum », qu'il peut réaliser avec son téléphone, où il explique sa motivation à participer aux ateliers et confirme sa présence toute sa durée. Une exigence à laquelle il faut

se conformer : « Les vidéos doivent être partagées sur les sites de partage vidéo (par ex. YouTube ou Vimeo) ou sur les sites d'hébergement de fichiers (par ex. Google Drive ou WeTransfer) ». De toute évidence, il est requis d'insérer le lien correspondant dans le mail envoyé à l'adresse susmentionnée. Par ailleurs, l'organisation tient à préciser que « les vidéos immobiles ne seront pas acceptées ».

Accompagner la carrière des pianistes

Les ateliers Clinique Piano sont organisés en amont du festival Pianos de Kinshasa. Ils sont pensés de sorte à répondre à « la nécessité d'accompagner la carrière artistique des pianistes congolais ». Mis en œuvre tel « un dispositif pédagogique et didactique », il est « conçu comme outil de renforcement des capacités techniques, de réflexion intellectuelle et théorique ». Qui plus est, il « apporte un aperçu de l'écosystème musical mondial ».



Les ateliers Clinique Piano lancent un appel à candidatures (DR)

Les participants aux ateliers présenteront leur travail lors d'un concert collectif dans le cadre du festival Pianos de Kinshasa 2021 du pianiste et compositeur David Shongo organisé et porté par le Studio 1960. Il y sera question d'échanges avec les pianistes déjà actifs sur le marché de l'art, des théoriciens et des

professionnels de la musique (producteurs, managers et programmeurs). L'événement est censé être aussi un espace de formation. Ce, de sorte « à préparer les pianistes locaux au marché de la musique et de les mettre en connexion avec les espaces de diffusion et de production locaux et internationaux (institution-

nels et indépendants) ». C'est l'autre but que s'assigne la toute nouvelle rencontre musicale internationale qui, comme l'indique son nom, est « consacrée au piano et aux talents pianistiques de tous horizons ». Pianos de Kinshasa 2021 procédera aux auditions des artistes au mois d'août.

Nioni Masela

LIVRES

Grace Mbongi publie sur la mortalité maternelle et infantile

Le sous-titre "Lutte contre la mortalité maternelle et infantile en RD Congo" du nouvel ouvrage de la femme d'affaires et éditrice du magazine Grace Monde éclaire à suffisance le lecteur sur le sujet traité dans "Ma loi sur la gratuité des soins de la maternité" faisant suite au combat mené par sa fondation dans la perspective de résoudre ce problème de santé publique.

Créée en 2017, la Fondation Grace Monde a entrepris une lutte farouche que son initiatrice Grace Mbongi Umek a décidé de vulgariser à travers "Ma loi sur la gratuité des soins de la maternité". Cet ouvrage de 246 pages paru en juin dans la collection Harmattan RDC revient sur son leitmotiv, à savoir la lutte contre la mortalité maternelle et infantile. Ce combat s'est imposé à l'éditrice après avoir fait ce désolant constat qu'elle souligne dans son livre : « Depuis plusieurs années, le taux de mortalité maternelle et infantile en RDC est classé parmi les plus élevés » du monde.



La couverture du livre (DR)

Et ce, a-t-elle noté, avec grand regret, en dépit de tous « les efforts fournis par l'Etat congolais ». La persistance de ce drame, un véritable problème de santé publique, dont elle a examiné les causes l'ont portée à prôner la gratuité de la maternité. « De nombreuses victimes sont des femmes enceintes qui n'ont pas les moyens d'accéder aux soins avant, pendant et après l'accouchement », a-t-elle soutenu. Et cette gratuité qu'elle appelle de tous ses vœux, Grace Mbongi estime qu'elle devrait s'opérer sur toute l'étendue du territoire national et « dans des condi-

tions optimales ». Pour y arriver, elle devrait absolument « être garantie par une loi votée par le Parlement et promulguée par le président de la République ». C'est donc là que réside la solution ultime pour laquelle elle mène son plaidoyer auprès du gouvernement et divers autres partenaires. L'élaboration et l'adoption de cette loi est à ses yeux un point de départ, une clé de voûte qu'elle a à cœur d'obtenir. D'avis qu'elle est en mesure d'apporter le changement escompté « dans le cycle de la mortalité maternelle et infantile pendant l'accouchement ».

N.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES – SANS PRÉ-QUALIFICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°: F- 001-MAEP-PARSA-21

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour financer le coût du PROJET D'APPUI A LA RELANCE DU SECTEUR AGRICOLE (PARSA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché n° F-AON-001-MAEP-PARSA-21 relatif à l'acquisition de six (6) véhicules tout-terrain destinés pour la mise en œuvre du Projet PARSA.

2. L'Unité de Gestion dudit Projet sollicite des Offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel roulant reparti en un seul lot :

- Acquisition de six (6) Véhicules pick up 4x4, double cabine ;

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet PARSA, sis Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, S/C Secrétariat de la Direction Générale de l'Agriculture, au rez de chaussée de l'immeuble du Palais des Verts – en Face de la clinique Vétérinaire – Brazzaville – République du Congo –

B.P: 2453-

E-mail: secretariatdga@gmail.com

ambroiseloufouma@gmail.com

4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés de l'AFD.

5. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 8 à 16 heures, heure de Brazzaville à l'adresse ci-dessus mentionnée.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : i) capacité technique et expérience pertinente ii) capacité à assurer le service après-vente. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessus.

8. Les Offres toutes taxes comprises devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 1 Septembre 2021 à 13 heures, heure locale de Brazzaville. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offres équivalente à 1% du montant de l'offre financière. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse du Projet PARSA mentionnée ci-dessus le 1 Septembre 2021 à 13 heures 15 minutes.

10. Les exigences en matière de qualifications sont : [insérer la liste des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)]. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Brazzaville, le 29 JUIL 2021

Le Coordonnateur National
Principal,



Ambroise LOUFOUMA
Ambroise LOUFOUMA

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection internationale ouverte n°100/BEAC/DGE-DCBCG/SIO/Ser/2021 pour le choix d'un intégrateur en vue de la migration à la version 12 de l'application Oracle E-Business Suite et la modernisation du dispositif budgétaire et de contrôle de gestion

Dans le cadre de l'évolution de son Système d'Information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la migration à la version 12 de l'application Oracle E-Business Suite et l'implémentation du dispositif budgétaire et de contrôle de gestion. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12

📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403

📠 : (+237) 222 23 33 29

@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 02 septembre 2021 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01

📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 02 septembre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement. En raison des contraintes liées à la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19, ces séances ne seront pas publiques.

Yaoundé, le 29 JUIL 2021

Le Président de la Commission.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

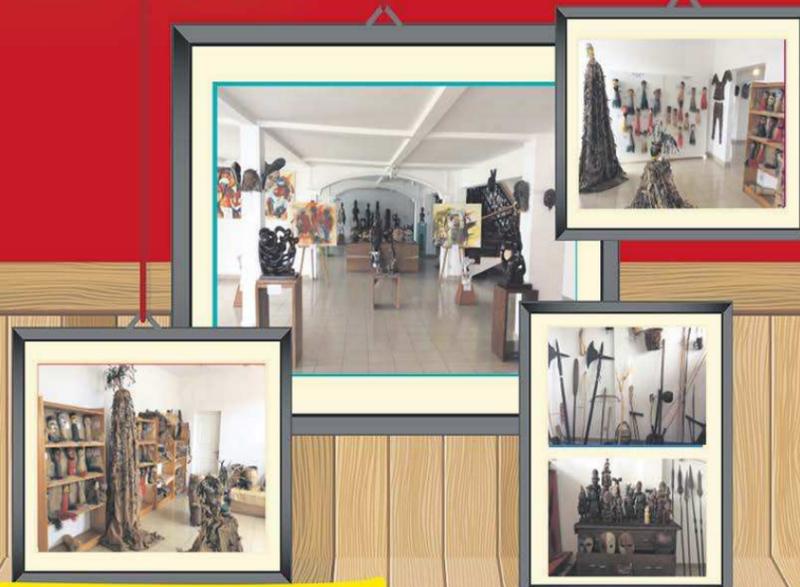
Musée
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MOTS FLÉCHÉS N°06

DELICIEUSE MOULLE	VILLES ELUS	POIDS ACROBATES	HABLES	VILLE DES ALPES CHAUFFEURS	SOUHAIT CROYANTE	REGIME	PERIODIQUE ETENDU	GRIN MARQUIS
			TRÈS SEVERES					
DESASTRE DEBENT			DONNE LE CROIX FLE MISERABLE	GROSSIER SUR LES DPLONES		VOLCAN ITALIEN GENRE LITTERAIRE		
ANCIENNE RUSSIE BLOCHE ANGLAISE		EVOCQUE ALCOOL			FOLLE A LIEN ENTREE			
EBAUICHE PROCHON MEFINE		NOUVEAU DANSEUSE CAPITALE DE L'EGYPTEN		NE SERT A RIEN GUILLE		VOYELLE DOUBLEE	ARTICLE ANAIRE MOUCHE QUI PROSE	AVANTS DE BATEAUX
	BOITE COLONE		FACTEUR SANS NOMADE				CONJONCTION	
CLASSEMENTS A LE POUVOIR		INFUSION CANTIQUE				PREPOSITION		SANS PARTI
		ANCIENNE POSTE SOUS LE BALLON	CONVIENA DECHIFFRE					
CHIEF RECRUTEUR	SUGGERE DOULEURS OSSUESES				APPRI MAL AU VENTRE			TISSU ECOSSEIS
	FLUYE COTIER POLICE SECRETE	MINABLE RESIDU DE FER		AU FOND DES GORGES PLANS DRAH				
HEROS GREC GRUGE			POUR VOIR GREFFES			TRÈS COURT GRASSAS		
	PLUSIEURS CHERENT FILS D'ADAME				AFFLUENT DELA LOIRE			IL VIT A L'EST
POSSESSIF TOUR BIBLOQUE	GRAND LAC MELANGEE		CONFESSION					POSSESSIF TRANSPORTA
		JADIS REPETE SA LECON		BOULES DE GLACE PETIT OISEAU	CONCOURRENT RISTOURNE			
JUDICE GRAND ECRAN					PANSEUX CARTE A JOUER			SUR LA CROIX
	ENFERMEE EN PLASTIQUE	ARTICLE ETANGERS OPPOSITIONS	CROCHET DE BICHES RISQUE					
UTILISES				COLLE A LA VITRE ARME DE PONS				
			RAYONS NOTE			HOMODRHE FILM DE SPIELBERG		
NEZ DU CACHALOT VES EXAMINES		CHIEFS MURULMANS						
			PEU SUR					

MOTS MÊLÉS N°06

S	S	S	A	U	B	A	G	N	E
E	P	A	A	M	V	E	N	C	E
L	U	L	M	I	R	A	M	A	S
R	A	O	G	E	X	A	C	O	E
A	L	N	E	G	N	A	R	O	R
T	O	U	L	O	N	G	L	R	E
N	D	S	T	N	U	E	I	E	Y
I	N	P	E	E	N	I	L	D	H
C	A	S	S	U	J	E	R	F	L
E	B	E	L	S	I	S	S	A	C

www.fortissimots.com

- AIX
- APT
- ARLES
- AUBAGNE
- AUPS
- AVIGNON
- BANDOL
- CANNES
- CASSIS
- DIGNE

- FREJUS
- HYERES
- LUNEL
- MIRAMAS
- NICE
- ORANGE
- SALON
- SORGUES
- TOULON
- VENCE

• SUDOKU • GRILLE N°7 • MOYEN •

9	1	3	6			7
3	4					9
6		1				
1	8			7		
	6	5			3	8
		6			2	5
			1			3
9				8	4	
4		2	3	5	1	

• SUDOKU • GRILLE N°8 • MOYEN •

1			4		8			3
6	9	3				8	4	5
		9	5		6	1		
2			1	7		3	2	
7	6	5					3	2
								1
4			1		2			7

Solution Sudoku N°7

8	9	1	3	4	6	2	5	7
5	3	4	8	7	2	1	6	9
6	2	7	1	5	9	4	3	8
1	8	2	5	3	7	6	9	4
7	6	5	9	2	4	3	8	1
3	4	9	6	1	8	7	2	5
2	5	6	4	8	1	9	7	3
9	1	3	7	6	5	8	4	2
4	7	8	2	9	3	5	1	6

Solution Sudoku N°8

1	2	7	4	5	8	6	9	3
8	5	4	6	3	9	7	1	2
6	9	3	2	1	7	8	4	5
3	8	9	5	2	6	1	7	4
2	7	6	9	4	1	5	3	8
5	4	1	7	8	3	2	6	9
7	6	5	8	9	4	3	2	1
9	1	2	3	7	5	4	8	6
4	3	8	1	6	2	9	5	7

Solution des mots fléchés

S	C	L	A	G	V	D	A								
H	U	M	I	D	E	D	R	A	C	O	N	I	E	N	S
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	E	T	N	A	
S	C	I	E	N	T	O	U	R	S	T	A	U	D		
U	R	S	S	C	I	T	E	E	F	E	L	E	E		
A	L	E	E	G	O	T	I	S	T	E	A	L			
E	S	Q	U	I	S	S	E	I	N	U	T	I	L	E	
O	N	U	R	N	E	R	H	E	S	U	S	E	T		
P	E	U	T	P	T	T	I	N	V	I	T	E	R	A	
C	O	N	S	E	I	L	L	E	E	S	U	V			
D	R	H	A	A	N	U	L	E	L	U	E	T	T	E	
H	E	R	C	U	L	E	O	E	I	L	R	A	S		
E	U	G	E	M	I	R	E	N	T	C	H	E	R		
M	A	L	E	M	A	N	A	V	E	U	T	A			
B	A	B	E	L	A	N	T	A	N	R	I	V	A	L	
T	E	M	E	R	I	T	E	G	R	E	L	O	N	S	
F	I	L	M	E	L	E	S	S	E	A	I	A			
S	E	N	C	L	O	S	E	M	A	S	T	I	C		
E	M	P	L	O	I	E	S	R	A	I	S	U	N	I	
E	V	E	N	T	E	M	I	R	S	E	R	R	E		
A	S	C	E	S	E	S	I	N	C	E	R	T	A	I	N

Solution des mots Croisés

SOLUTIONS DES MOTS CROISÉS N°5

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R
II	E	T	O	U	R	D	E	R	I	E
III	G	O	D	E	T	C	N	R	S	
IV	A	M	E	L	I	O	R	E	E	S
V	L	E	L	E	G	O	E			
VI	O	D	E	I	L	E	O	N		
VII	M	A	O	A	V	O	C	A	T	
VIII	A	R	T	P	E	G	A	S	E	
IX	N	U	D	E	S	I	R	N		
X	E	M	A	U	X	E	T	A	T	

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS
Le mot-mystère est :
MARSEILLE

FORTISSIMOTS • CROISÉS • N°5

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

I. Arbre des cours d'école. II. Perte de mémoire. Petit verre. Agence française pour la recherche. IV. Perfectionnées. V. Largeur. Jeu de construction. VI. Particule. Précède le colon. VII. Col rouge. Fruit... défenseur. VIII. Manière. Un cheval volant, ça vous laisse complètement médusé ! IX. Académie. Appétit pour la bonne chair. X. Bijoux. Condition.

VERTICALEMENT

1. Il a la folie des grandeurs. 2. Insécable. Serpentinaire. 3. Erre. Trousseau. 4. Petite voie. Ecot. 5. Qui s'y frotte s'y pique. On l'a sur le bout de langue. 6. Devant la Vierge. Têtes prêtes à exploser. 7. L'article de la mort. 8. Rein en capilotade. Variation. 9. Irlande. Armée secrète. 10. Eprouvent.

DISPARITION

Le patriarche Joseph Nzoutani conduit à sa dernière demeure

Le sixième vassal et conseiller du roi Makoko a été conduit à sa dernière demeure, le 27 juillet dernier au village Dieu le veut, à 98 kilomètres de Brazzaville nord, après neuf jours de momification traditionnelle de son corps. La cérémonie funèbre s'est déroulée en présence des conseillers du chef de l'État.

Né vers 1948 à Nzaon, district de Mayama, département du Pool, Joseph Nzoutani, chef du village Dieu le veut en même temps conseiller du roi téké, était fils de feu Ngomo et de feu Pauline Tsontsi tous deux paysans. Il a tiré sa révérence le 18 juillet dernier au village Dieu le veut à l'âge de 73 ans, des suites d'une longue et pénible maladie, nonobstant les multiples soins médicaux dont il a bénéficié au Maroc, a indiqué le chef de zone continentale numéro 1, représentant du sous-préfet, Mpayoukoulou Ngué Koulimaaya. Après avoir passé son enfance au village Nzaon jusqu'à l'âge scolaire, Joseph Nzoutani, qui n'a pu obtenir son Certificat d'études primaires et élémentaires, décide d'abdiquer à ses études pour se lancer dans les activités agricoles. En 1995, il est recruté comme manoeuvre au Palais des congrès à Brazzaville, mais après la mort de son père, il a résolu de sacrifier son travail au profit des pouvoirs administratifs et ancestraux.



Les conseillers du chef de l'État et membres de la famille assis à côté du catafalque (crédit photo/Adiac)

C'est ainsi que dès son arrivée au village Dieu le veut, il a hérité des fonctions de chef de village et conseiller au sein de la Cour royale Téké en 2005, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort.

De 2005 jusqu'à sa mort, Joseph

Nzoutani a vécu au village Dieu le veut où il ne pratiquait que de l'agriculture et de l'élevage des cochons. Il fut un terrien patriotique, car il avait construit une école avec ses propres moyens. Voilà un héritage qu'il laisse à la nation

congolaise. Sur le plan politique, Joseph Nzoutani était membre du Parti congolais du travail, militant exemplaire et grand éducateur. Marié, Joseph Nzoutani a laissé trois veuves et onze enfants dont huit filles et trois garçons puis plu-

sieurs successibles collatéraux. Il convient de souligner que cette disparition tragique constitue pour toute la famille, l'administration, notamment le sous-préfet ainsi que les chefs des différents comités de village du district de Ngabé, un vide immense qui plonge ces derniers dans une tristesse incommensurable et mémorable.

Neveu de Joseph Nzoutani, Anges Pongault avoue lui aussi que par la mort de ce patriarche, c'est toute une bibliothèque qui a brûlé. « Le royaume Téké a été frappé deux fois : d'abord par la mort du roi Makoko à Mbé, ensuite par celle du conseiller du roi.

Pour Princia Nzoutani, la fille de l'illustre disparu, ces funérailles sont un moment de joie. « Aujourd'hui est un jour de joie pour nous, car notre papa Joseph Nzoutani nous avait dit de son vivant que le jour où il mourrait que personne ne s'attriste. »

Bruno Okokana

TOKYO 2021

La Franco-Congolaise Madeleine Malonga vice-championne olympique

Engagée en catégorie de 78 kilos, la judokate Madeleine Malonga s'est inclinée en finale face à la Japonaise Shori Hamada.



La Française née de parents congolais a tour à tour éliminé l'Autrichienne Graf en 8^e (waza-ari et ippon), la Cubaine Antomarchi en quart (ippon dans le golden-score) puis la Sud-coréenne Yoon (disqualifiée après 3 pénalités). Mais en finale, la Congolaise a été rapidement battue par Shori Hamada sur ippon en 1 minute 09. Une revanche pour la Japonaise, battue par Malonga en finale du mondial 2019, à Tokyo. Championne du monde, d'Europe et vice-championne olympique, la judokate de 27 ans va désormais pouvoir se concentrer sur les JO 2024, à Paris, pour s'offrir le titre suprême.

Camille Delourme

DISPARITION

Le général Gilbert Bokemba s'en est allé

Chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Gilbert Bokemba, a rendu l'âme le 29 juillet à l'hôpital des Armées Pierre-Mobengo à la suite d'une courte maladie.

Il était officier des troupes aéroportées et instructeur commando. Il a suivi sa formation initiale à Riazan (ex URSS), au centre national d'entraînement commando de Mont-Louis (en France), à l'école militaire unifiée d'Odessa, puis à l'Académie militaire Frounze de Moscou (ex URSS). Le général Bokemba a également fréquenté l'institut de Hautes études de défense nationale de Paris (France).

Il a suivi des stages à l'école d'état-major de Compiègne (France) ; à l'école d'application de l'infanterie à Montpellier (France) ; à l'état-major du 11^e DP à Toulouse ; au 14^e régiment parachutiste de commandement et des services de Balma ; au 9^e régiment chasseur parachutisme de Pamiers ; au 17^e régiment du génie parachutisme de Montauban ; au centre d'instruction des troupes aéroportées de Pau en France.

Le général Gilbert Bokemba a occupé, entre autres, les fonctions de chef de corps du groupement aéroporté ; commandant de la zone militaire de défense n°5, commandant de la zone de défense n°2 ; commandant de la zone de défense n°9. Il a reçu les distinctions honorifiques suivantes : grand officier dans l'ordre du mérite congolais ; médaille d'or de la Croix de la valeur militaire ; commandeur dans l'ordre du conseil de paix et sécurité de l'Afrique centrale et médaille de la valeur militaire du Tchad.

Guillaume Ondzé



DÉFENSE

Vers l'établissement des perspectives de collaboration

Le ministère en charge du Contrôle d'Etat envisage d'établir une passerelle avec celui de la Défense nationale en vue d'une gestion contrôlée.

Le ministre en charge du Contrôle d'Etat, Jean Rosaire Ibara, et son collègue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, viennent d'avoir un échange sur la question.

Le Pr Jean Rosaire Ibara a souligné la nécessité d'une dynamique de collaboration plus étroite entre les deux ministères aux fins d'évaluer les modalités d'étendre cette relation sur l'ensemble des organes de contrôle du pays. Nous nous intéressons, a-t-il dit, à l'initiative de contrôle parce

que le ministère couvre l'ensemble du territoire national.

Le ministre en charge du Contrôle d'Etat a souligné que ces rencontres vont se poursuivre. « On peut dire que c'est l'administration la plus contrôlée de la République, donc, nous allons perpétuer ces rencontres. Nous nous sommes retrouvés pour beaucoup de points et nous allons perpétuer cela », a-t-il dit.

G.O.